





# Revue de presse PNRD & CNC \_janvier 2026

12.02.2026

Avenue ID: 347  
Coupures: 4  
Pages de suite: 1

---

	29.01.2026	Le Franc-Montagnard	<b>Rendre nos jardins plus accueillants pour le hérisson</b>	<b>01</b>
			Tirage: 2'156	
	16.01.2026	Le Quotidien Jurassien	<b>De l'improvisation théâtrale aux striflates à l'UP</b>	<b>03</b>
			Tirage: 16'350	
	10.01.2026	Le Franc-Montagnard	<b>L'opération de renforcement de la fritillaire pintade porte ses fruits</b>	<b>04</b>
			Tirage: 2'156	
	08.01.2026	Le Quotidien Jurassien	<b>Patinage toléré, nature à protéger</b>	<b>05</b>
			Tirage: 16'350	

# Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard  
2900 Porrentruy  
032/ 465 89 39  
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires  
Tirage: 2'156  
Parution: quotidien

Page: 6  
Surface: 42'749 mm<sup>2</sup>



Order: 3019388  
N° de thème: 808011  
Référence: 2d547a6b-9282-4e17-add1-baf68074f069  
Coupure Page: 1/2

## Rendre nos jardins plus accueillants pour le hérisson

Thomas Loosli

**L'organisation de protection de la nature suisse Pro Natura a désigné le hérisson comme animal de l'année 2026. La raison: il est un parfait ambassadeur des zones bâties dans lesquelles la nature tente de survivre. A ce sujet, le Parc naturel régional du Doubs lancera prochainement son projet «Nature au village». Les propriétaires de jardins seront sensibilisés.**

«Notre projet *Nature au village*, débutera ce printemps. L'animal que nous avons retenu est le rouge-queue à front blanc, qui est, comme le hérisson, une espèce-parapluie, qui donne un aperçu de l'état de la biodiversité dans les zones bâties» explique Carine Heiniger, cheffe de projet auprès du **Parc du Doubs**.

Les recommandations que donnera l'institution régionale à ce moment-là pour rendre les zones habitées des villages plus attirantes pour la faune de manière générale seront les mêmes que celles préconisées par Pro Natura, dans sa campagne spécifique en faveur du hérisson.

### Population en recul

Il faut savoir que le hérisson, autrefois très commun aux abords des zones habitées, figure désormais sur la liste rouge des animaux potentiellement menacés de disparition en Suisse depuis 2022.

D'après nos différents interlocu-

teurs, il n'existe pas de statistiques sur la population de hérissons dans les Francs-Montagnes, mais on peut

supposer que chez nous, comme ailleurs en Suisse où des recensements ont été effectués, les hérissons sont plutôt en déclin. La principale raison est la disparition de leur milieu naturel. Le hérisson vit dans des campagnes structurées avec des haies, des buissons et des murs de pierres sèches.

Or, ces paysages ont tendance à se transformer pour permettre une exploitation agricole plus rentable. L'animal se sent aussi parfaitement à l'aise dans les zones bâties faiblement habitées, comme les quartiers de villas avec jardins. Mais ces zones-là sont en train de se densifier et d'être de plus en plus coupées par des routes, qui empêchent souvent les

### Gazon maudit

grands déplacements de cet animal nocturne, déplore Pro Natura.

Deuxième problème du hérisson: la baisse des populations d'insectes, qui sont sa principale source de nourriture. A cela s'ajoutent les dangers grandissants qui le guettent. Les prédateurs naturels que le hérisson redoute sont le hibou grand-duc et le blaireau, les deux seuls chasseurs qui possèdent des griffes suffisamment longues pour percer sa carapace.

Dans les jardins aussi, sa vie est également devenue dangereuse. «Les taille-haies, les tondeuses autonomes,

les chiens et les pesticides causent les blessures et les maladies les plus fréquentes» constate Béatrice Gisiger, qui s'est occupée jusqu'à l'année dernière d'Acœur Sauvage à Tavannes, l'unique centre de secours pour hérissons qui existait pour le Jura et le Jura bernois.

Comme leur centre est désormais fermé, les hérissons blessés ou sous-alimentés peuvent être apportés à la station de soins du Muzoo à La Chauv-de-Fonds.

### Comment aider les hérissons?

A travers sa campagne d'information nationale, Pro Natura aimera inciter les propriétaires de jardins à rendre ceux-ci plus naturels.

Responsable communication au sein de l'organisation de protection de la nature, Tania Araman détaille ces mesures: «Il suffit d'aménager des tas de bois ou de pierres dans des coins du jardin, de remplacer le gazon uniforme par des prairies fleuries, qui vont attirer des insectes et d'aménager, si possible, des haies qui communiquent entre les jardins pour permettre les déplacements du hérisson, qui parvient à passer à travers les clôtures, si on lui laisse un trou du diamètre d'un poing».

Enfin, comme le précise encore Béatrice Gisiger: «Il ne faut pas lui donner du lait. Le hérisson ne peut pas digérer le lactose. Son régime alimentaire est composé principalement d'insectes et de limaces, ce qui en fait d'ailleurs depuis toujours l'ami du jardinier.»

# Le Franc-Montagnard



Le Franc-Montagnard  
2900 Porrentruy  
032/ 465 89 39  
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires  
Tirage: 2'156  
Parution: quotidien

Page: 6  
Surface: 42'749 mm<sup>2</sup>



Ordre: 3019388  
N° de thème: 808011  
Référence: 2d547a6b-9282-4e17-add1-bafd8074f069  
Couverture Page: 2/2



Le hérisson a été choisi comme animal de l'année 2026 par Pro Natura parce que cet insectivore menacé de disparition est le parfait ambassadeur de la nature qui tente de survivre dans nos milieux bâtis de plus en plus denses.



# De l'improvisation théâtrale aux striflates à l'UP



**L'UP propose un cours, soutenu par le Parc du Doubs, pour apprendre à cuisiner des striflates.**

**ACTIVITÉS** Le programme du printemps des cours et activités de l'Université populaire (UP) est paru. Comme de coutume, chaque district essaie d'offrir une grande diversité de leçons pour séduire un large public. La responsable des Franches-Montagnes, Elena Dell'Avo, se réjouit du programme mis en place, avec du choix, mais surtout «des cours de bonne qualité, ce qui est le plus important».

Parmi les nouveautés de ce printemps proposées dans le district, Elena Dell'Avo cite notamment du théâtre playback. «C'est une forme d'improvisation d'après un thème donné. J'ai découvert ce cours à Bienne et discuté avec le



formateur pour qu'il vienne le donner dans les Franches-Montagnes».

## Collaboration avec le Parc du Doubs

Autre nouveauté au programme: une après-midi organisée en collaboration avec le Parc du Doubs pour apprendre à faire des striflates, ce dessert typique de la région, dans le cadre d'un cours donné par une paysanne franc-montagnarde. Côté sports, une nouvelle proposition de renforcement musculaire dédiée aux adultes de plus de 55 ans aura lieu à Saignelégier. L'offre de yoga continue également de s'étendre, avec notamment des leçons à suivre en famille pour parents et enfants.

Les enfants ne sont pas laissés de côté non plus. Plusieurs activités leur sont adressées, notamment une initiation musicale proposée durant les vacances de Pâques. «C'est important pour nous de proposer des activités durant les congés pour les enfants qui restent dans la région», commente Elena Dell'Avo.

Diverses activités créatives sont également programmées tout au long du semestre, d'un atelier de création de bougies pour les enfants en février à un cours de reliure traditionnelle japonaise en mai.

**Programme complet et inscriptions sur [www.upjurassienne.ch](http://www.upjurassienne.ch)**

# Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard  
2900 Porrentruy  
032/ 465 89 39  
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires  
Tirage: 21'566  
Parution: quotidien

Page: 2  
Surface: 21'600 mm<sup>2</sup>



Ordre: 3019388  
N° de thème: 808011  
Référence:  
118406c2-bbc4-488f-a3cb-06d173771e21  
Coupure Page: 1/1

## L'opération de renforcement de la fritillaire pintade porte ses fruits

LFM/per

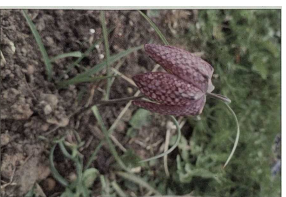
**La fritillaire pintade, fleur protégée en Suisse et caractéristique des bords du Doubs, reprend ses droits sur les berges de la rivière. Menée par le Parc du Doubs, l'opération de renforcement des populations de cette fleur à damier porte ses fruits.**

Espèce menacée de disparition, la fritillaire pintade est très sensible aux conditions météorologiques, à la qualité du sol et au type d'exploitation de la surface. Elle ne fleurit généralement pas chaque année et sa cueillette parfois intensive a entraîné sa raréfaction le long du Doubs.

C'est pourquoi un plan de renforcement des populations et de réintroduction de cette plante dans des sites

favorables a été établi. Depuis 2012, le **Parc du Doubs** coordonne des travaux de récolte de graines et leur mise en culture aux Jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel.

**Un record**



Cette espèce fragile a connu un grand nombre de floraisons en 2025.

photo archives

effectif de population stable et de ressemer par elles-mêmes les berges en aval du cours d'eau.

A l'automne dernier, 250 bulbes issus de ces cultures ont été plantés dans le Clos-du-Doubs, dans une zone propice à leur développement. Toutes les chances ont été mises de leur côté. « La plupart des bulbes ont été réimplantés avec la motte de terre dans laquelle ils ont été cultivés » explique le **Parc du Doubs**, sur sa page Facebook.

Ce site fera l'objet d'un suivi au printemps. Il s'agira de dénombrer les

plantes en fleur ou non, et de suivre l'évolution de l'action.

Comme l'indique le Parc du Doubs, le dernier recensement a montré des chiffres très encourageants. Pas moins de 222 fritillaires ont été comptabilisées sur quatre sites. « Ce chiffre est un record depuis le début du programme de réimplantation et de suivi du Parc et de ses partenaires » assure le Parc du Doubs, qui se réjouit de constater que tous ces efforts s'avèrent payants.

A terme, l'objectif est d'établir le long du Doubs jurassien des stations à fritillaires capables de maintenir un



# Patinage toléré, nature à protéger

VALENTINE CURVALA

## LA GRUÈRE

**L'étang de La Gruère, complètement gelé, attire un public nombreux sur le site, entre les habitués et les touristes qui veulent venir fouler la glace recouvrant l'eau. Cette pratique reste tolérée avec le nouvel arrêté de protection du site.**

faire.  
«Si nous commençons à faire des contrôles, cela veut dire que la commune de Saignelégier serait responsable de ce qui peut arriver», indique la maire Catherine Erba. À sa connaissance, elle n'a pas eu vent de graves incidents ces



dernières années. «Les gens font attention, le patinage se pratique depuis longtemps sur l'étang gelé.»

### Pas d'inquiétude sur la glace

Hier matin, sur la plaine de neige qui recouvre l'étang gelé, quelques patineurs et promeneurs profitent du lieu. Certaines zones ont été dégagées pour permettre d'y patiner. Un groupe d'amis de Biemme est accompagné d'une Franc-Montagnarde, qui a l'habitude de venir sur l'étang de La Gruère gelé et qui se fie souvent aux personnes qu'on peut trouver sur la glace:

«Quand je vois qu'il y a du monde qui s'y rend, je sais que c'est bon», témoigne-t-elle.  
Un peu plus loin, une maman profite de la glace avec sa fille, accompagnée du grand-

père. Si avec le froid bien installé de ces derniers temps, ils n'ont aucun doute sur la bonne rigidité de la glace, «il faut en principe toujours faire attention à ce que les bords de l'étang soient bien gelés avant de s'y aventurer», indique la patineuse.

Ils sont d'autant plus contents de pouvoir profiter de la glace et du site sans trop de foule. «Nous avons tenté de venir le 1<sup>er</sup> janvier, mais c'était impossible, il y avait bien trop de monde», témoigne le grand-père.

### Forte affluence

Le **Parc du Doubs** a constaté la forte affluence à l'étang de la Gruère, notamment lors des jours fériés et le week-end. «Nous ne sommes pas surpris, car nous savons que le patinage sur l'étang est une attraction qui fait venir du monde», explique le directeur Régis Borniat.

Néanmoins, plusieurs commentements dérogant aux règlements ont été constatés, notamment le fait que certains visiteurs sortent du chemin et du ponton surélevé balisés par des cordes.

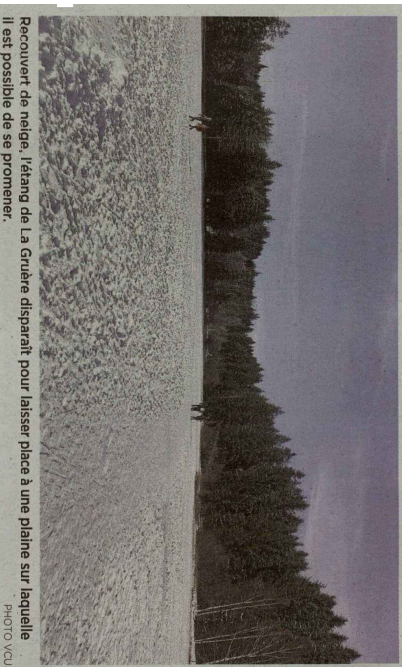
### Arrêté de protection

Le nouvel arrêté de protection de La Gruère est entré en vigueur depuis presque un an et avec lui des règles plus strictes, rappelle Laurent Gogniat, responsable du domaine naturel et du site de La Gruère à l'Office de l'environnement. «Il est désormais totalement interdit de sortir des chemins balisés.» Des panneaux de signalisation indiquant les nouvelles règles sont en préparation et devraient être installés d'ici la belle saison.

L'arrêté de protection continue de tolérer le patinage sur l'étang gelé, car il s'agit d'une pratique qui n'a lieu que quelques jours par année, s'il fait assez froid. «Nous avons considéré que c'est une activité temporaire qui ne porte pas de préjudice inacceptable pour la nature», résume Laurent Gogniat. D'autres pratiques, comme le ski de fond sur l'étang gelé, sont par exemple totalement interdites.

La période de grand froid arrive à son terme avec le redoux de fin de semaine, qui pourrait mettre à mal la couche de glace sur l'étang.

**C'est une activité temporaire qui ne porte pas de préjudice inacceptable pour la nature.»**



Recouvert de neige, l'étang de La Gruère disparaît pour laisser place à une plaine sur laquelle il est possible de se promener.

PHOTO VCU

## Des règles bien aiguïssées pour patiner à la Gruère



Le patinage reste toléré sur l'étang de la Gruère gelé, à condition de ne pas quitter les sentiers et les pontons et de n'utiliser que les points d'accès prévus, ainsi que le stipule le nouvel arrêté sur la protection du site de la Gruère, qui est entré en vigueur il y a un an.

photo Parc naturel régional du Doubs

**Par ces temps de grands froids, l'étang de la Gruère est pris d'assaut par les patineurs. Mais cette pratique est-elle vraiment encore tolérée, depuis l'entrée en vigueur du nouvel arrêté de protection de la réserve de la Gruère? Les précisions de l'Office cantonal de l'environnement.**

«Oui, le patinage est encore toléré sur le plan d'eau de la Gruère!» précise d'emblée le responsable du Domaine nature de l'Office de l'environnement du canton du Jura. Mais Laurent Gogniat ajoute aussitôt une série de... «mais»!

Il faut tout d'abord savoir que les mêmes règles de comportement que celles qui sont en vigueur le reste de l'année demeurent valables en hiver, lorsque l'étang est gelé. Il est donc strictement interdit de quitter les sentiers délimités par des cordelettes et les pontons.

Les points d'accès au plan d'eau, qui doivent être utilisés pour se lancer sur la glace, sont les mêmes que ceux

qui sont désormais prévus pour la baignade. Les chiens doivent être tenus en laisse, même sur la glace, et l'utilisation de drones est interdite.

### Pas encore de sanctions

«Pour l'instant, nous ne faisons qu'informer les gens, sans procéder à d'éventuelles dénonciations, parce que la nouvelle signalétique, qui expliquera les règles de comportement en détail n'est pas encore en place. Mais une fois que ces panneaux seront posés et visibles par tout le monde, nous nous permettrons de devenir plus stricts et de dénoncer au Ministère public les infractions les plus graves» prévient Laurent Gogniat.

D'ailleurs, comment est-il possible que le patinage et la baignade soient encore tolérés dans cette réserve naturelle reconnue d'importance nationale? «Lors de la rédaction du nouvel arrêté, qui est entré en vigueur il y a une année, il a fallu trouver un équilibre entre protection

du site et habitudes de la population locale, pour qui l'étang de la Gruère reste un endroit privilégié de sport et de détente. Des compromis ont été trouvés, en consultant la population, et ils ont été acceptés tant par le canton que par les autorités fédérales» explique Laurent Gogniat.

Et de développer: «La natation ne pose pas un trop grand problème, parce qu'il y a rarement des foules qui se baignent en même temps dans l'étang. Par contre, les grands rassemblements sur la glace en hiver peuvent représenter un réel défi environnemental, surtout au niveau de la pollution sonore, qui peut être très importante» analyse-t-il.

### Impact de courte durée

Mais comme les jours durant lesquels l'accès à une glace suffisamment solide sont plutôt rares (et risquent de diminuer encore sous l'effet du réchauffement climatique, selon le responsable du Domaine nature de l'Office de l'environnement), et que la pratique

du patin se concentre sur le périmètre restreint du plan d'eau, au milieu de la vaste réserve naturelle, aucune interdiction n'a été imposée pour le moment.

«L'impact sur la faune est tolérable, parce que de courte durée et concentré sur le plan d'eau, et celui sur la végétation devrait être minime, si les gens respectent les consignes et évitent de se promener en dehors de la glace avec leurs patins ou qu'ils ne profitent pas de l'occasion pour partir à l'exploration de la presqu'île, qui reste un territoire strictement interdit» rappelle Laurent Gogniat.

L'Office de l'environnement va continuer d'être présent à la Gruère les jours de grande affluence de patineurs pour transmettre les consignes de comportements corrects à adopter.

Enfin, il faut également rappeler que l'accès à la surface gelée de la Gruère se fait à ses propres risques et périls, puisqu'aucune mesure officielle de la solidité de la glace n'est effectuée par les autorités.

Thomas Loosli

# FRANCHES-MONTAGNES

HIRONDELLES

## Un printemps discret

**Présentes par endroits, absentes ailleurs, les hirondelles de fenêtre ont connu une année 2025 en demi-teinte dans les Franches-Montagnes. La situation reste préoccupante, sur fond de réchauffement climatique et de raréfaction des sites de nidification.**



Avec le printemps, les hirondelles reviennent d'Afrique.

ARCHIVES STÉPHANE GERBER

**L'**année 2025 a été miniguée pour les hirondelles de fenêtre dans les Franches-Montagnes. C'est ce que relève Charles Francey, vice-président de l'association franc-montagnarde d'étude et de protection des oiseaux Le Pèlerin, ainsi que de la société d'ornithologie La Fauvette, qui regroupe des éleveurs d'oiseaux de la région jurassienne.

Selon lui, certains sites ont bien fonctionné, comme l'hôpital de Saignelégier, où les colonies étaient relativement bien remplies. «À d'autres endroits, nous n'avons pratiquement rien vu, voire rien du tout», constate le passionné. Il cite l'exemple de la Halle-cantine, où 65 nichoirs ont été installés sans véritable succès. «Les hirondelles sont venues, puis réparties sans vraiment s'installer», observe-t-il. Du côté du Centre Nature des Cerlataz, le bilan est plus positif avec cinq ou six couples présents, alors qu'aucun n'y nichait il y a quatre ans.

### Rares dans les villages

Comme le souligne Charles Francey, il reste encore peu courant de voir ces oiseaux dans les villages francs-montagnards, comme à Lajoux. «Il y a cinq ans, j'avais réalisé un recensement et je n'avais observé aucune hirondelle de fenê-

tre. Aujourd'hui, je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup plus.»

Concernant l'hirondelle rustique, il note une baisse des populations ces dernières années. «Le problème vient du fait que les granges et les écuries ne sont plus ouvertes comme avant. Elles ne peuvent donc plus s'y installer», explique-t-il.

### Les mêmes raisons

La situation des hirondelles est donc toujours aussi compliquée, et les raisons ne changent pas. D'une part, elles trouvent de moins en moins d'insectes à cause du réchauffement climatique. D'autre part, les nids naturels se font rares. «Les hirondelles manquent de matériaux pour les construire, explique le Franc-Montagnard. Avant, elles trouvaient facilement de la boue pour former leurs boulettes. Aujourd'hui, nous tentons de pallier cette situation avec l'installation des nids artificiels.»

Mais voilà: l'hirondelle de fenêtre est une espèce que les associations ont toujours autant de mal à promouvoir, ceci notamment en raison des

fenêtes qui retiennent passablement de personnes.

Et si certains désirent installer des nids artificiels pour constituer des colonies, il faut qu'il en existe déjà dans les environs pour qu'elles puissent s'y installer, et qu'il n'y ait pas d'obstacles ou dérangements aux alentours. Sans oublier, comme le rappelle Charles Francey, que les hirondelles sont têtues et préfèrent bâtir leurs nids elles-mêmes, naturellement. «C'est dans leurs gênes», partage-t-il.

### Des retours précoces

Autre constat: l'ornithologue partage que ces oiseaux sont arrivés assez tôt aux Fran-

ches-Montagnes en 2025, en avril pour les premières hirondelles rustiques. «Par la suite, elles font des allers-retours, indique-t-il. Elles sont descendues, puis remontées en raison d'une météo pas très clémente.»

Charles Francey remarque d'ailleurs une tendance générale à des arrivées de plus en plus précoces, là encore en lien avec le réchauffement climatique. «Le problème au niveau de la météo régionale, ce sont les coups de froid, souligne-t-il. Si cela arrive, elles peuvent redescendre vers le Doubs pour trouver des insectes. Mais si elles doivent faire trop d'allers-retours, certaines restent en plaine et ne remontent plus.»

### Prendre conscience

Pour Charles Francey, la situation ne devrait guère s'améliorer. «Les problèmes resteront toujours les mêmes», soupire-t-il. Ce qui ne change pas non plus, selon lui, c'est l'importance de sensibiliser davantage de personnes. «Si nous ne faisons rien, nous risquons de vivre des printemps sans hirondelles dans la région.» Le message est clair.

KATHLEEN BROSY

## Qu'en est-il du martinet?

Pour le martinet, l'année n'a été ni bonne ni mauvaise dans la région, selon Charles Francey, notamment, comme les hirondelles, en raison du manque d'insectes pour se nourrir.

Mais cet oiseau a tout de même un petit avantage, selon le passionné: il peut attraper des insectes à plus haute altitude que les hirondelles. «Il reste toutefois un oiseau qu'il faut aider en installant des nichoirs artificiels», ajoute-t-il. Charles Francey précise que plus des trois quarts des nids de martinets dans la région le sont, contre 80% pour les hirondelles.

KBR